

**Rapport de la présidente du jury
Concours d'accès au cycle préparatoire
de directeur des soins
Année 2015**

-=-=-=-=-

Membres du Jury plénier¹

Anne DARDEL LESMARIE, représentant
le Directeur général de l'offre de soins, présidente

Paula CRISTOFALO, représentant
le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Fabien GOURDON, représentant
la Directrice générale du Centre national de gestion

Loic MORVAN, Directeur des soins - coordonnateur général des soins

Isabelle MONNIER, représentant
le Directeur de l'Agence régionale de santé des Pays de Loire

Anne SAVINEL, directrice des soins

¹ Arrêté du 24 février 2015 de la directrice générale du centre national de gestion relatif à la composition du jury plénier

1- Les conditions d'accès concours :

Selon les dispositions du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière et spécifiquement son article 13, les membres du corps des cadres de santé régi par le décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 ou du corps des cadres de santé paramédicaux régi par le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012, peuvent être admis à se présenter au concours d'accès à un cycle préparant les candidats au concours interne de directeur des soins.

Les candidats doivent, à cet effet :

- Remplir, au 1er janvier de l'année où prend fin le cycle préparatoire, les conditions requises pour présenter le concours interne sur épreuves d'entrée en formation à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique ;
- Etre en fonction à la date de clôture des inscriptions au concours d'accès au cycle préparatoire et le demeurer jusqu'à leur entrée éventuelle dans ce cycle préparatoire.

Les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou des autres Etats, parties à l'Accord sur l'Espace économique européen autres que la France peuvent se présenter aux cycles préparatoires et aux concours d'entrée à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, sous réserve qu'ils remplissent les mêmes conditions requises que les candidats nationaux.

2- Statistiques du concours :

2.1- Nombre de postes, de candidats inscrits, présents, admissibles et admis :

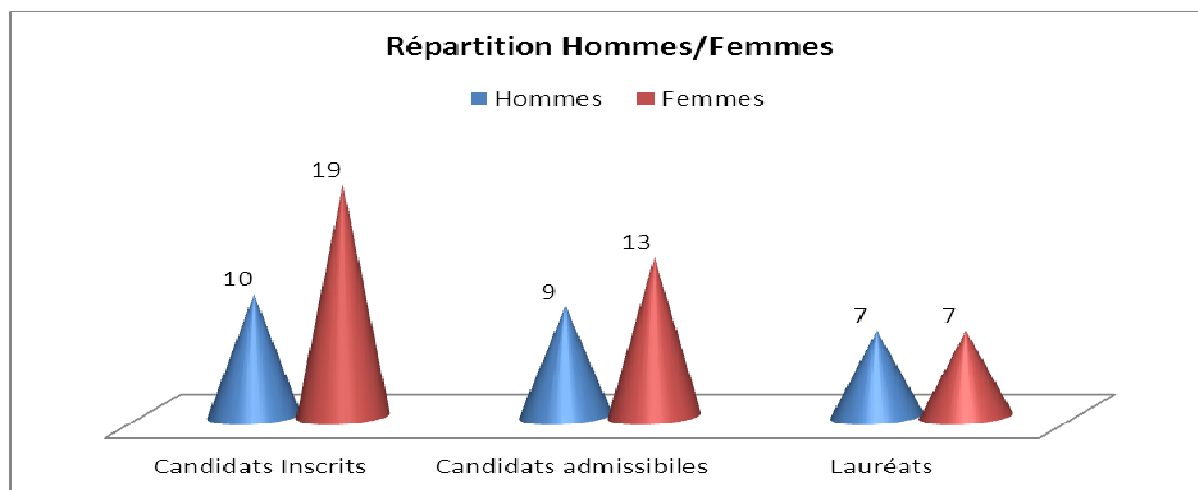
Année	Postes ouverts	Inscrits	Présents	% de Présents	Admissibles	Admis	Ratio Postes/Admis	Taux de réussite Admis/Présents
2015								
Cycle court	25	29	28	96,55%	22	14	0,56	50,00%
Total	25	29	28	96,55%	22	14	0,56	50,00%

Le taux de participation des candidats aux épreuves d'admissibilité est très satisfaisant (plus de 96%). Toutefois, le nombre d'inscrits reste toujours très faible au regard du nombre potentiel de cadres de santé qui exercent dans la fonction publique hospitalière.

Cela a des incidences sur le taux de réussite admis/présents qui atteint seulement les 50%.

.../...

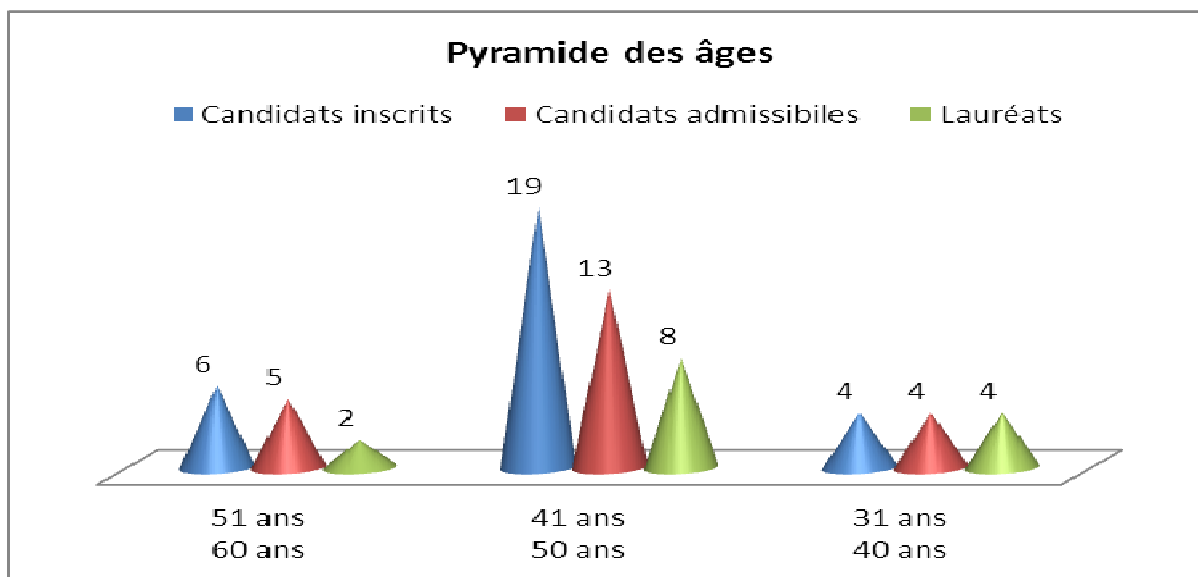
2.2- Répartition hommes/Femmes



Parmi les membres du corps des cadres de santé régi par le décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 ou du corps des cadres de santé paramédicaux régi par le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 les femmes sont très nettement majoritaires.

Pour autant, contrairement aux années précédentes la répartition Hommes/Femmes est moins accentuée en 2015. En effet, si ces dernières représentent 65,50% des inscrits et 59,10% des admissibles, il y a une égale répartition parmi les lauréats entre les Hommes et les Femmes (50% chacun).

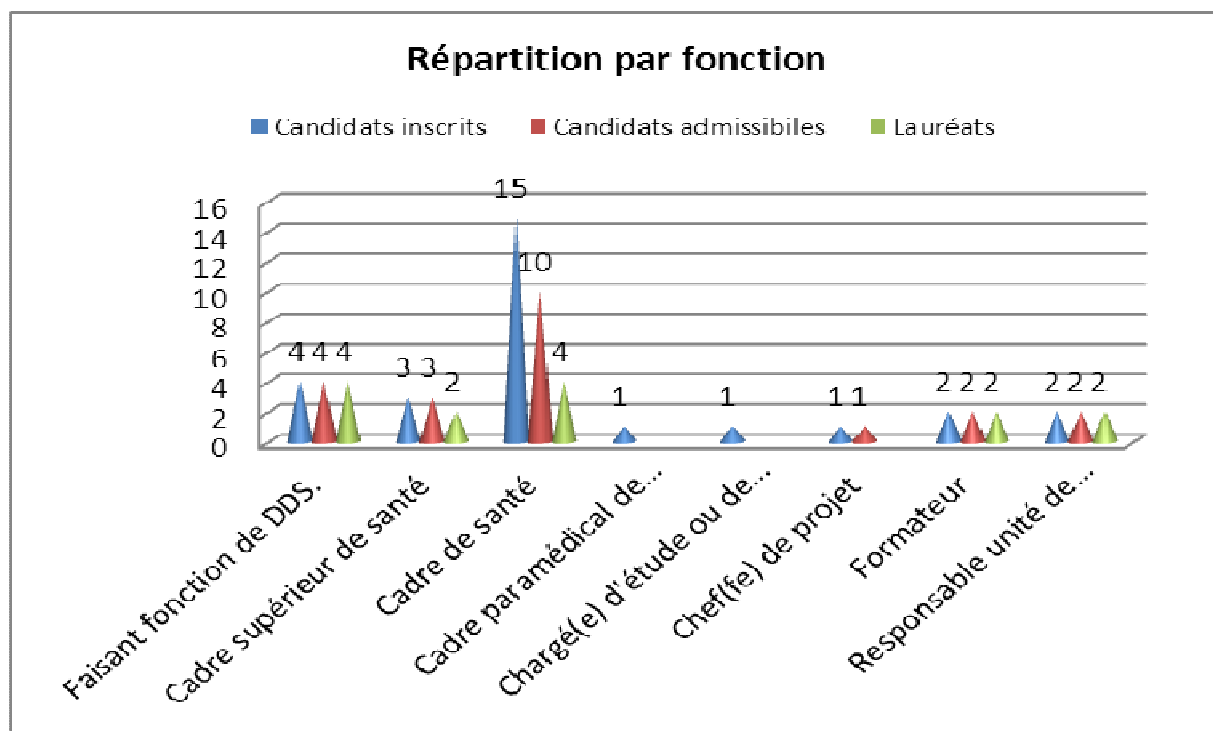
2.3- Pyramide des âges



Du fait des conditions d'accès pour se présenter au concours de directeurs des soins (cf. supra), l'essentiel des candidats se situe dans la tranche d'âge 41/50 ans. Ils sont même majoritaires comparativement à la tranche d'âge inférieure et à la tranche d'âge supérieure mais dans une moindre mesure par rapport à 2014. En effet, ils représentent 65,50% des inscrits (70% en 2014), 59,10% des admissibles (74% en 2014) et plus de 57% des lauréats (plus de 66% en 2014).

.../...

2.4- Répartition des fonctions



Les fonctions les plus courantes des candidats sont celles exercées traditionnellement par les cadres de santé. Toutefois, quelques cadres de santé font fonction de directeur des soins (près de 14%).

D'autres candidats sont chargés d'études ou de mission, chef de projets, formateur,

3- L'admissibilité :

3.1° La rédaction d'une note de synthèse sur un sujet d'ordre général (durée : quatre heures ; coefficient 2) ;

Par rapport à l'an dernier, le niveau est globalement meilleur. Le jury s'efforce de rechercher un potentiel exprimé à travers cette épreuve. Au plan méthodologique, la technique de la rédaction de la note de synthèse est mieux maîtrisée.

A ce titre, la capacité à exploiter les éléments du dossier pour en retirer les idées les plus importantes apparaît mieux assurée par les candidats. Cependant les correcteurs continuent pour cette épreuve d'avoir une notation bienveillante dans la mesure où l'ensemble des membres du jury s'interroge particulièrement sur la pertinence de la rédaction d'une note de synthèse pour le concours d'accès au cycle préparatoire de directeur des soins.

Ont été appréciés les efforts de structuration sur la présentation d'un plan.
De rares copies étaient inachevées.

Enfin, quelques devoirs comportent des fautes d'orthographe ou de syntaxe qui, naturellement, nuisent à l'ensemble de la note de synthèse.

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
Note de synthèse	28	5,50	14,50	10,99	11,00

3-2° La rédaction d'une composition sur un sujet d'actualité, à choisir par le candidat à partir de trois sujets (durée : quatre heures ; coefficient 1).

Les dissertations ont donné lieu à des compositions de niveau et de qualité très variables, elles apparaissent pour la plupart dotées d'une volonté qui recherche à exprimer le contexte, à mettre en évidence un questionnement et à identifier la (ou les) problématique(s) ou les enjeux du sujet d'actualité. Cependant les copies présentent trop souvent une argumentation peu construite.

Comme l'an dernier il convient de rappeler que cet exercice requiert d'écrire correctement avec des phrases courtes et sans faute d'orthographe ni de syntaxe.

Contrairement à la note de synthèse, il semble utile aux membres du jury de maintenir cette épreuve de dissertation sur un sujet d'actualité souvent classique qui permette d'apprécier les connaissances des candidats.

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
Composition	28	8,00	14,50	11,11	11,25

4- L'admission : Conversation avec les membres du jury se décomposant comme suit (durée : trente minutes ; coefficient 3) :

- d'une part, une présentation du parcours professionnel et des motivations du candidat, ainsi qu'un exposé, à partir, au choix du candidat, d'un thème ou d'un sujet d'actualité (durée maximale : quinze minutes, durée de préparation : quinze minutes) ;
- d'autre part, des échanges avec les membres du jury (durée maximale : quinze minutes).

Malgré un rappel systématique auprès de chaque candidat du temps de l'épreuve (30 minutes) et des trois parties qui la composent, certains candidats ont éprouvé de grosses difficultés en matière de gestion du temps imparti. Ces candidats ont été pénalisés.

D'autres candidats ont éprouvé une réelle difficulté à structurer le sujet, or le jury est en droit d'attendre une capacité d'argumentation et de raisonnement sur le sujet choisi. Il est recommandé aux futurs candidats de bien lire le texte choisi afin d'éviter hors-sujet ou contre-sens ce qui s'est malheureusement révélé.

Souvent les sujets traités et exposés à l'oral font l'objet de présentations brèves, peu structurées et de qualité variable, il a été relevé pour certains candidats un déficit important de culture générale et même de culture professionnelle en lien direct avec leur secteur actuel d'activités.

.../...

Les échanges avec le jury se sont appuyés sur les propos tenus par le candidat.

Pour certains candidats, le métier de directeur de soins paraît mal connu et cette vision du directeur de soins est à travailler avant de se présenter au concours du cycle préparatoire de directeurs de soins.

S'agissant de la présentation du parcours personnel et des motivations, celle-ci semble davantage préparée parfois stéréotypée.

Enfin, les observations des rapports précédents semblent utiles aux candidats.

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
Conversation avec le jury	22	7,00	17,00	10,70	11,50

Le 18 juin 2015
Anne DARDEL--LESMARIE
Présidente du jury